



Inclusion scolaire

Nadia Rousseau, Ph.D

Ce qu'en dit
la recherche

C'est quoi?

Inclusion scolaire

Processus qui prend en compte la diversité des besoins des élèves qui composent la classe pour maximiser leur participation à l'apprentissage, à la vie sociale et culturelle de l'école et de la communauté.

Booth et Ainscow, 2004

L'école inclusive



L'école inclusive n'est pas uniquement préoccupée par ce qui distingue ou catégorise les acteurs entre eux, mais aussi par ce qui les rassemble : **apprendre à vivre ensemble.**

Dans une école inclusive, l'accent n'est pas mis sur les différences de rendement entre les élèves forts et les élèves moins forts ou encore entre les élèves handicapés et les élèves sans handicaps, mais plutôt sur le potentiel, les forces cachées ainsi que sur la capacité de communiquer et d'apprendre des uns et des autres.

Hick, Kershner et Farrell, 2009

L'école inclusive considère les différences individuelles comme faisant partie de la norme.

Elle se donne comme mission d'assurer le plein développement du potentiel de chacun de ses élèves.

Pour ce faire, l'école mise sur chacun des acteurs proximaux qui gravitent en ses murs et sur les acteurs distaux qui y sont les bienvenus.

Dans cette école, l'expression « plein potentiel » ne se limite pas au potentiel scolaire, mais comprend aussi toutes les formes d'expressions de l'intellect.



Ainsi, elle se caractérise par la capacité d'innover, de se remettre en question et par l'utilisation d'une panoplie de stratégies qui ne visent pas à faire disparaître la différence, mais bien à l'apprivoiser.

L'école inclusive est dynamique et mise sur l'expertise de chacun de ses acteurs. Elle est tout le contraire d'une école statique où toutes les règles de fonctionnement, les rôles et les registres de réussite sont immuables.

L'école inclusive est aussi l'antithèse d'une école où l'on tente de faire d'une personne ayant des défis particuliers une personne comme les autres.

Rousseau, Prud'homme et Vienneau, 2015

L'élève dans l'école inclusive



En bref, Jean Tremblay ne va pas seulement à l'école pour y apprendre à lire et à écrire ou pour se familiariser avec la géographie, avec l'histoire de son pays et des autres, ni même pour apprendre à se montrer réceptif aux idées des autres et à devenir un bon citoyen. Il a également besoin d'apprendre à devenir Jean Tremblay

Extrait du Rapport CELDIC,
Un million d'enfants, 1970, p. 82, cité dans AuCoin, 2009

S'appuie sur des principes d'égalité des droits éducatifs et d'accès universel à l'institution qui « joue un rôle fondamental dans l'apprentissage des règles de la vie en société et dans le processus d'intégration sociale des individus ».

Ducharme, 2008, p. 5

Reconnaît la légitimité de la diversité en éducation, quelle que soit l'étendue des différences susceptibles d'être rencontrées au sein des élèves composant le groupe-classe.

Prud'homme, Vienneau, Ramel et Rousseau, 2011; Vienneau, 2006

Prend en compte la diversité des besoins des élèves pour **maximiser la participation à l'apprentissage, à la vie sociale et culturelle** de l'école et de la communauté .

Barton, 1997; Booth et Ainscow, 2004

Inclusion scolaire



S'appuie sur de nombreuses injonctions internationales où trois grandes périodes retiennent l'attention:

1959
1989

La période 1959 à 1989 – caractérisée par la reconnaissance du droit à une intégration sociale pleine et entière des personnes handicapées, et à une éducation et des soins spécialisés. Par exemple:

Déclaration des droits des personnes handicapées

ONU, 1975

Programme d'action mondial (ONU, 1982) qui stipule:
« [D]ans toute la mesure du possible, l'enseignement des personnes handicapées devrait se faire dans le cadre du système général d'enseignement ».

Ramel, Vienneau, Pieri et Arnaiz, 2016

La période des années 1990 – caractérisée par un discours centré sur l'égalité d'accès et le droit à une éducation offerte dans un cadre intégré, à l'intérieur d'un seul et même système d'éducation public et inclusif. Par exemple:

1990
1999

Déclaration mondiale de l'éducation pour tous
(UNESCO, 1990)

Déclaration de Salamanque (UNESCO, 1994)
qui stipule: (document cadre dans l'histoire,
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000098427_fre

« [C]haque enfant a des caractéristiques, des intérêts, des aptitudes et des besoins d'apprentissage qui lui sont propres ». « [L]es systèmes éducatifs doivent être conçus et les programmes appliqués de manière à tenir compte de cette grande diversité ».

p. viii

« [L]es personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux doivent pouvoir accéder aux écoles ordinaires, qui doivent les intégrer dans un régime pédagogique centré sur l'enfant, capable de répondre à ces besoins».

p. viii

« [L]es écoles ordinaires ayant cette orientation intégratrice constituent le moyen le plus efficace de combattre les attitudes discriminatoires, en créant des communautés accueillantes » (p. ix).

Ramel, Vienneau, Pieri et Arnaiz, 2016

1990
1999

La période des années 2000 – caractérisée par un discours d'éducation inclusive qui s'éloigne du modèle médicale pour adopter un discours centré sur une perspective sociale du handicap. Par exemple:

2000
2016

Les principes directeurs pour l'inclusion : assurer l'accès à une Éducation pour tous (UNESCO, 2005)
document cadre dans l'histoire :
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000140224_fre
« vise à inscrire l'éducation inclusive dans une perspective d'éducation pour tous sans la limiter à une catégorie d'enfants »

Vienneau, Ramel et Pieri, p. 21

Acteurs clés; attitudes et valeurs à promouvoir;
programmes d'études accessibles et souples.

Convention relative aux droits des personnes handicapées
ONU, 2006

2000
2016

Reconnaît que la notion d'handicap « résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société »

Préambule

Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation (UNESCO, 2009)

Reprend essentiellement les propos du texte publié en 2005 tout en mettant l'accent sur la dynamique politique nécessaire à la transformation d'un système éducatif en une organisation vraiment inclusive

Ramel, Vienneau, Pieri et Arnaiz, 2016



L'Inclusion

La perspective

Perspective centrée sur une **définition sociale du handicap**.

Bélanger et Duchesne, 2010

Renvoie aux obstacles environnementaux qui empêchent l'individu porteur ou non d'une déficience de participer pleinement à la vie scolaire et communautaire sur un pied d'égalité avec les autres.

Bélanger et Duchesne, 2010; Fougeyrollas, 2010

Repose sur l'idée que **tous les enfants devraient apprendre ensemble**, et ce, indépendamment de leurs caractéristiques particulières.

Peters, 2007



L'Inclusion

Les impératifs

Oblige une **culture de changement** au sein de l'école.

Bélangier et Duchesne, 2010

Entraîne un changement de paradigme important qui **place l'école en situation d'adaptation devant la diversité des élèves**, et non l'inverse.

Peters, 2007

L'organisation de l'école inclusive

Reconnaissance de la valeur humaine

Valeurs
respect des différences, entraide,
altérité, appartenance de tous
à la communauté éducative*



**Services éducatifs
à tous les écoliers**

Sapon-Shevin, 1995; Vienneau, 2016



**Démocratisation
de l'éducation**



**Développement
de la citoyenneté**



**Participation
sociale plus grande**



**Développement
du plein potentiel de
tous les membres
de la communauté**

*Salend, 2001; Shapiro, 1999, Vienneau, 2016;
Villa et Thousand, 1995

Quelques références

- AuCoin, A. (2009). Pas plus spécial que nécessaire : étude de l'histoire, du cadre légal et du vécu de l'inclusion scolaire chez les Acadiens et les Acadiennes de la Nouvelle-Écosse, Thèse de doctorat inédite, Moncton, Université de Moncton.
- Barton, L. (1997). Inclusive education: romantic, subversive or realistic. *International Journal of Inclusive Education*, 1(3), 231-242.
- Bélanger, N. et Duchesne, H. (2010). Des écoles en mouvement. Inclusion d'élèves en situation de handicap ou éprouvant des difficultés à l'école. Dans N. Bélanger et H. Duchesne (dir.), *Des écoles en mouvement. Inclusion d'élèves en situation de handicap ou éprouvant des difficultés à l'école* (p. 1-16) Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Booth, T. et Ainscow, M. (2004). *Index for inclusion: developing learning, participation and play in early years and childcare*. Bristol: Centre for Studies in Inclusive Education (CSIE).
- Ducharme, D. (2008). *L'inclusion en classe ordinaire des élèves à besoins éducatifs particuliers*. Montréal : Éditions Marcel Didier.
- Fougereyrollas, P. (2010). *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- HiCk, P., r. kErshnEr et P.t. FArREll (dir.) (2009). *Psychology for Inclusive Education. New Directions in Theory and Practice*, Londres, RoutledgeFalmer.

- Peters, S. (2007). Inclusion as a strategy for achieving education for all. Dans L. Florian (dir.), The SAGE Handbook of Special Education (p. 117-130). London: SAGE Publications.
- Prud'homme, L., Vienneau, R., Ramel, S. et Rousseau, N. (2011). La légitimité de la diversité en éducation : réflexion sur l'inclusion. Revue Éducation et francophonie, XXXIX(2), 6-22.
- Ramel, S., Vienneau, R., Pieri, M. et Arnaiz, P. (2016). Des injonctions internationales aux législations nationales et locales. Dans L. Prud'homme, H. Duchesne, P. Bonvin et R. Vienneau (dir.), L'inclusion scolaire : ses fondements, ses acteurs et ses pratiques (p. 39-50). Paris : De Boeck.
- Rousseau, N. (2013). Facilitateurs, obstacles et recommandations. Dans N. Rousseau (dir.), Éducation inclusive au Canada : analyse comparative (p. 47-49). Trois-Rivières : Chaire de recherche Normand-Maurice.
- Rousseau, N., Prud'homme, L. et Vienneau, R. (2015). C'est mon école à moi aussi... Les caractéristiques essentielles de l'école inclusive. Dans N. Rousseau (dir.), La pédagogie de l'inclusion scolaire. Un défi ambitieux et stimulant (3e édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Salend, S. J. (2001). Creating Inclusive Classrooms. Effective and Reflective Practices. Columbus, Ohio: Merrill Prentice-Hall.
- Sapon-Shevin, M. (1999). Because we can change de world. A Practical Guide to Building Cooperative, Inclusive Classroom Communities. Needham Heights, MA: Allyn & Bacon.
- Shapiro, A. (1999). Everybody belongs. New York, NY: Routledge Falmer.
- Vienneau, R. (2006). De l'intégration scolaire à une véritable pédagogie de l'inclusion. Dans C. Dionne et N. Rousseau (dir.), Transformation des pratiques éducatives (p. 7-32). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Vienneau, R. (2016). Les fondements de l'inclusion scolaire. Introduction. Dans L. Prud'homme, H. Duchesne, P. Bonvin et R. Vienneau (dir.), L'inclusion scolaire: ses fondements, ses acteurs et ses pratiques (p. 21-24). Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur.
- Villa, R. A. et Thousand, J. S. (dir.) (1995). Creating an inclusive school. Alexandria, VA: Association for supervision and curriculum development.

Rousseau, N. (2020). Qu'est-ce que l'inclusion. UQTR